

La Responsabilité du MJPM cadre juridique, assurances et prévention

Public	MJPM en activité, autres professionnels, ou publics concernés par la protection juridique des majeurs ou œuvrant auprès des personnes en situation de vulnérabilité		
Prérequis	Publics concernés par la protection juridique des majeurs ou œuvrant auprès des personnes en situation de vulnérabilité	Nombre de participants	40 participants
Dates	Jeudi 04 Décembre 2025	Horaires	9h00 à 12h et de 13h30 à 17h30
Lieu	Siege de la Caisse d'épargne, SHAKE 612 rue de la chaude rivière, 59000 LILLE		
Prix	Tarif adhérent FNMJI : 219.72 € TTC Tarif non adhérent FNMJI : 305.00 € TTC		

Accessibilité handicap	La FNMJI demande à être informée sur les situations de handicap des participants afin d'adapter les modalités pédagogiques aux objectifs de la formation, de prendre en compte les moyens de compensation du handicap. Contact Référent Handicap : formation@fnmji.fr
-------------------------------	---

Moyens d'encadrement pédagogique et technique	Intervenants	Me Lucile Mourgues Avocate, experte de la FNMJI M Pierre BOUTTIER MJPM et formateur Mme Delphine BOST Dirigeante chez Pole Assurance & Courtage
	Responsable pédagogique	FNMJI
	Responsable de projet	Cécile CARDUNER formation@fnmji.fr

Source et bibliographie	• Code civil • Code de L'action sociale et des familles • Code des assurances
Modalités d'évaluation des acquis	Un questionnaire sur les attentes de participants est envoyé en amont, avec possibilité d'analyse de dossiers spécifiques illustrant la formation. Une évaluation pédagogique est transmise à chaque participant par mail à la fin de la formation. Deux mois plus tard, un questionnaire d'évaluation pédagogique est transmis à chaque participant par mail. Un bilan oral peut être réalisé à l'issue de la session de formation.
Sanction de la formation	Une attestation individuelle de formation sera transmise à chaque participant à l'issue de la formation.

Programme de formation

Objectifs pédagogiques	Contenus pédagogiques	Méthodes pédagogiques
Installer le processus de formation Créer la dynamique du groupe de formation Comprendre le cadre juridique général des responsabilités applicables au MJPM Identifier les types de responsabilités spécifiques liées au mandat du MJPM Acquérir des réflexes pour se prémunir contre les risques de mise en cause Maîtriser les enjeux assurantiels : RC, défense recours et protection juridique Evaluer la formation	Présentation réciproque Recueil des attentes des participants Consignes de fonctionnement et de rythme Le cadre général des responsabilités en droit français - Fondements juridiques de la responsabilité - Responsabilités civile, pénale, disciplinaire - Conditions d'engagement de la responsabilité : faute, dommage, lien de causalité Responsabilité civile spécifique du MJPM : - Cadre juridique du mandat - Responsabilité contractuelle et responsabilité envers les tiers - Responsabilité hors mandat Limiter l'engagement de sa responsabilité : - Importance de la traçabilité - Études de jurisprudence récente - Cas pratiques Enjeux de l'assurance responsabilité civile : - Choix d'une assurance adaptée - Déclaration d'un sinistre - Différences entre RC, défense recours et protection juridique Responsabilité pénale : - Infractions spécifiques Bilan Recueil des attentes spécifiques	Mise en place de la formation par présentation et questionnement Analyse de textes juridiques (code civil, CASF) Exposé interactif avec support visuel Illustration par exemples concrets Présentation commentée avec jurisprudences et cas pratiques Bilan oral Questionnaire d'évaluation adressé par mail suite à la formation